BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tél: (225) 27 20 32 66 85 / 27 20 31 55 50 Fax : (225) 27 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site Internet : www.brvm.org

AVIS N°107 - 2026 / BRVM / DG

FCTC CROISSANCE AGRICOLE

Emprunts obligataires

" FCTC CROISSANCE AGRICOLE 8 % 2025-2032 "
" FCTC CROISSANCE AGRICOLE 9 % 2025-2032 "

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation des obligations « **FCTC CROISSANCE AGRICOLE 8 % 2025-2032** » **et** « **FCTC CROISSANCE AGRICOLE 9 % 2025-2032** » admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mercredi 05 mai 2026**.

La Banque Agricole, acteur régional de référence, se positionne comme un leader dans le financement du secteur agricole au Sénégal. Elle facilite l'accès au crédit afin de promouvoir des activités durables dans les zones rurales, urbaines et périurbaines, tout en mobilisant l'épargne intérieure. Son impact sur le secteur agricole se traduit par le financement des activités sur l'ensemble de la chaîne de valeur, en amont et en aval, permettant ainsi une meilleure maîtrise des risques. Elle adopte ses solutions de financement aux besoins, tout en s'appuyant sur une approche rigoureuse de l'analyse du crédit intégrant l'ensemble des risques. La Banque Agricole contribue activement à la sécurité alimentaire et à la résilience de l'économie sénégalaise à travers un accès renforcé au financement agricole.

Dans le cadre du développement de ses activités, La Banque Agricole recherche des mécanismes financiers innovants lui permettant de refinancer une partie de son portefeuille de créances détenues dans ses livres, en vue de financer des PME/PMI du secteur agricole particulièrement celles exerçant des activités en amont et en aval de la chaine de valeur : intrants, production, équipements, industrie de transformation, chaîne de distribution.

Dans ce contexte, elle a ainsi établi, conjointement avec la société de gestion FK TITRISATION, le compartiment " FCTC CROISSANCE AGRICOLE TRANCHE A 8 %, TRANCHE B 9 % 2025-2032 " du Fonds Commun de Titrisation de Créances dénommé FCTC CROISSANCE.

La diffusion des titres « **FCTC CROISSANCE AGRICOLE 8 % 2025-2032** » **et** « **FCTC CROISSANCE AGRICOLE 9 % 2025-2032** » dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 28 août au 26 septembre 2025.

La diffusion des titres « **FCTC CROISSANCE AGRICOLE 8 % 2025-2032** » **et** « **FCTC CROISSANCE AGRICOLE 9 % 2025-2032** » dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 28 août au 26 septembre 2025.

A l'issue de cette opération, 6 000 000 obligations « **FCTC CROISSANCE AGRICOLE 8 % 2025-2032** » et 2 000 000 obligations « **FCTC CROISSANCE AGRICOLE 9 % 2025-2032** » ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 80 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **31 octobre 2025.**

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 9 286 FCFA pour chacune des obligations.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Les symboles adoptés pour les titres sont **"FCAGS.O1 "** pour l'emprunt « **FCTC CROISSANCE AGRICOLE 8 % 2025-2032** » et **" FCAGS.O2"** pour l'emprunt « **FCTC CROISSANCE AGRICOLE 9 % 2025-2032** ».

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) INVICTUS CAPITAL & FINANCE, est responsable de l'introduction en bourse des emprunts obligataires " FCTC CROISSANCE AGRICOLE 8 % 2025-2032 " et " FCTC CROISSANCE AGRICOLE 9 % 2025-2032 ".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la SGI INVICTUS CAPITAL & FINANCE, B.P. 15498 Dakar-Fann SENEGAL ; Tél : (221) 33 864 58 58 ; Fax : (221) 33 864 53 41 ; e-mail : contact@invictuscapfin.com, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 avril 2026

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Etudes, de la Stratégie et du Développement du Marché,
Chargé de l'Intérim,

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA - ABIDJAN
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yoboua Yves Alain KOFFI